

July 12, 2017

**Protocole de coopération  
infirmière/médecin  
des consultations de  
médecine du voyage :**

**Bilan à un an**

Mélisande ROY

CVI-SMIT CH PERPIGNAN

Coopération en France

Cadre réglementaire

Médecine du voyage

Protocole de coopération (PC) autorisé en Médecine  
du Voyage

Expérience CVI Perpignan

- Historique du parcours IDE au sein du CVI
- Mise en place du protocole
- Prise en charge du voyageur
- 1<sup>er</sup> Rapport d'activité
- Evaluation
- Bénéfice / Limite

Axes de réflexion

# Protocole de coopération en France

6 ans d'expérimentation ...

**2009** législation de la coopération entre professionnel de santé suivant les recommandations de l'HAS et l'ONDPS

**271** protocoles de coopération sont recensés en France par les ARS

Mise en ligne de tout les protocoles de France : **2014**  
<https://coopps.ars.sante.fr>

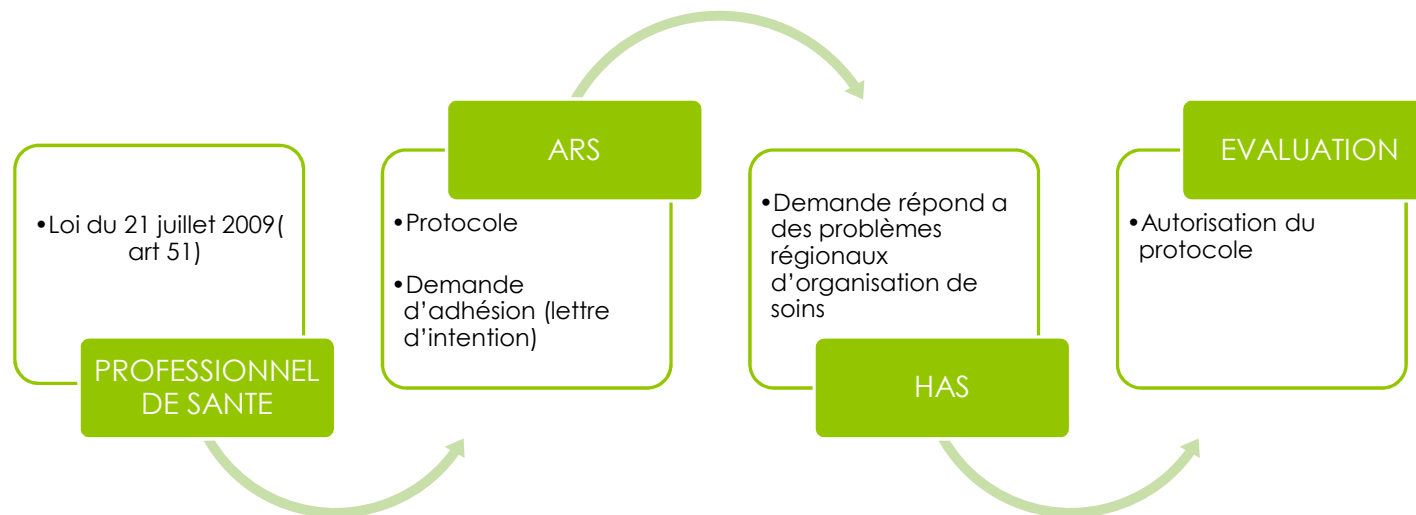
**ONDPS** : Observatoire national de la démographie des professions de santé  
**HAS** : Haute Autorité de Santé

# Cadre réglementaire

- Autorisation officielle de la délégation de tâche médicale par un médecin responsable à une infirmière formée dans un cadre protocolisé.



# Cadre réglementaire



# Médecine du voyage

- Champs où le transfert de tâches a tout son intérêt
- Part importante d'éducation à la santé (conseil hygiéno-diététique)
- Nombre limité de médicaments et de vaccins à prescrire

# PC Médecine du voyage

- « Consultation infirmier en médecine du voyage pour le conseil, la vaccination, la prescription de médicaments à titre préventif, la prescription et l'interprétation de sérologies à visée vaccinale, la prescription de vaccins » arrêté du 21 juillet 2010
- mis en place par **Avicenne** en **2014** sous le numéro d'arrêté 14/2014

# PC Médecine du voyage

- 6 Adhésions à ce protocole



# Expérience CH Perpignan

- Demande d'adhésion au protocole de coopération de médecine du voyage existant (2015)
- Autorisation du protocole numéro 2014/114 effective en janvier 2016 arrêté n° 2015/1338

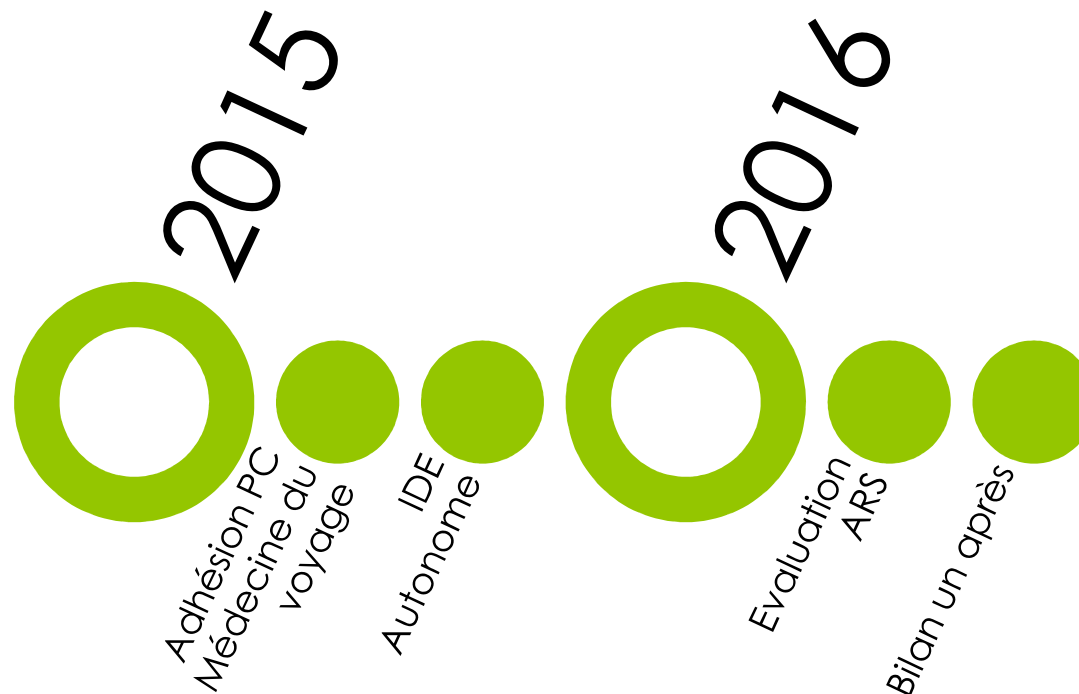
# Expérience CH Perpignan

## Historique – Parcours IDE



# Expérience CH Perpignan

## Historique – Parcours IDE



# Expérience CVI Perpignan

## Mise en place du PC

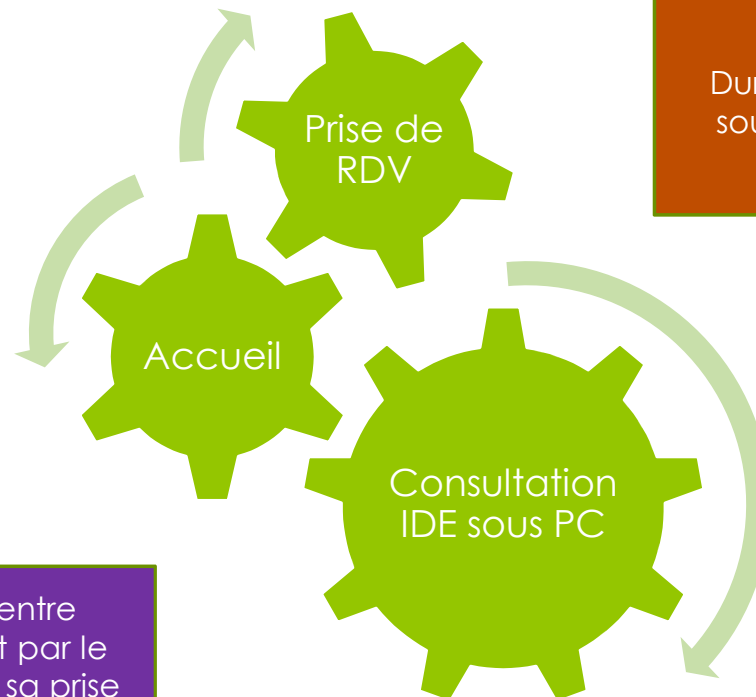
- Information à l'équipe de consultation
- Création d'une plage horaire dédiée au protocole « **mardi de 11h-17h** »
- 4 secrétaires formées sur la prise de rendez-VOUS « orientation des voyageurs sans antécédents graves + **consentement** »
- Déléguant présent pendant les permanences

# Expérience CVI Perpignan

## Prise en charge du voyageur sous PC

Délai d'obtention  
de RDV : **21jrs** sous  
PC ( versus 45  
consultation  
médicale

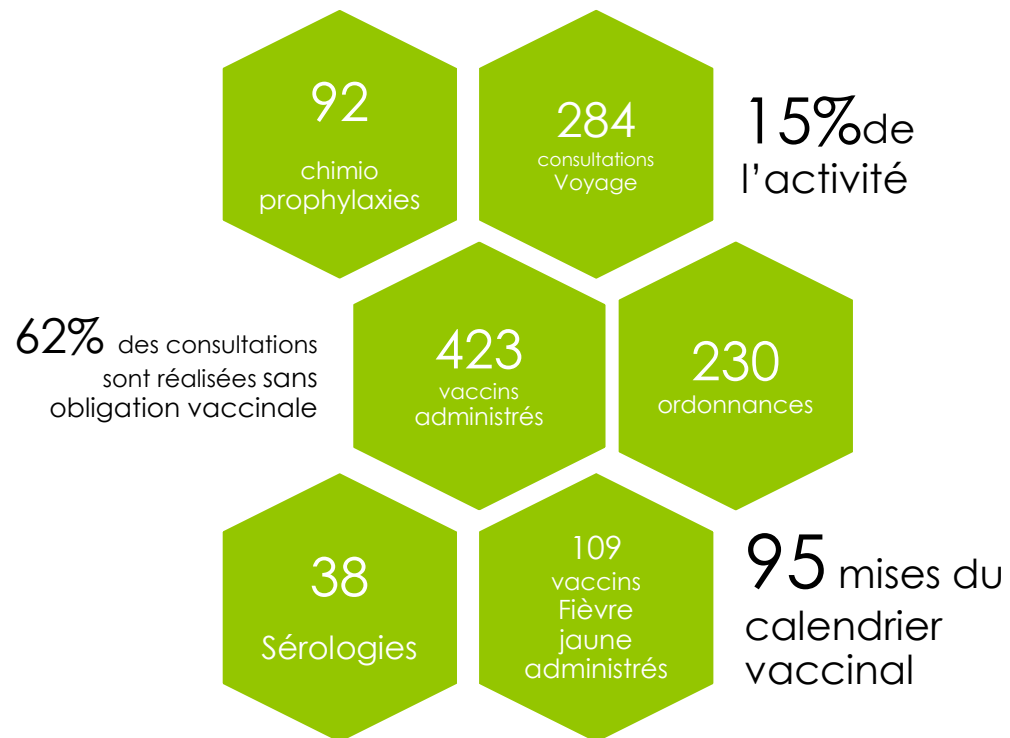
Durée moyenne  
sous PC : **30min**



Durée moyenne entre  
l'accueil du patient par le  
délégué et la fin de sa prise  
en charge : **45 min**

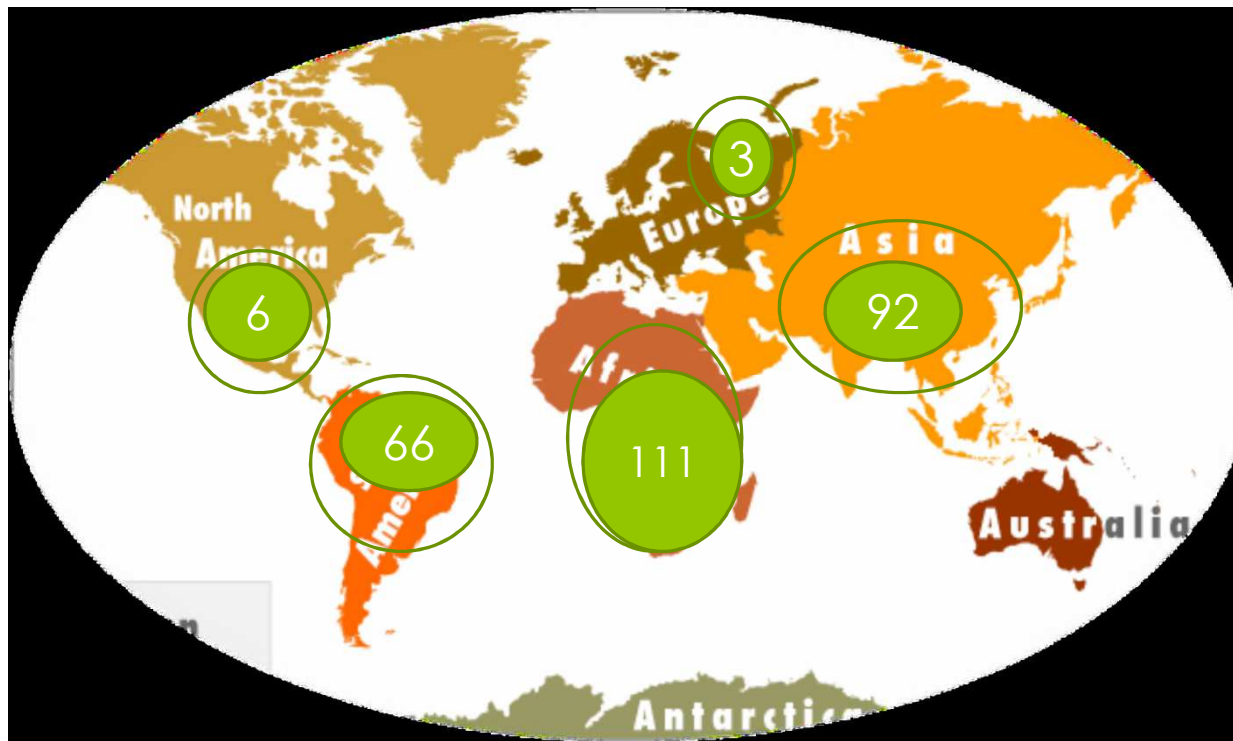
# Expérience CVI Perpignan

## 1<sup>ER</sup> Rapport d'activité du PC



# Expérience CVI Perpignan

1<sup>ER</sup> Rapport d'activité du PC



# Expérience CVI Perpignan

## Evaluation

- Questionnaire d'évaluation des secrétaires
- Questionnaire d'évaluation des voyageurs
- **SONDAGE** sur l'ensemble des médecins
- Evaluation du délégué / déléguant



# Expérience CVI Perpignan

## Evaluation

- SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES
- CENTRE DE VACCINATIONS -
- Questionnaire de satisfaction des professionnels (protocole de coopération).
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 1 Avez-vous été en difficulté pour informer du protocole de coopération aux voyageurs ?  
.....
- 
- 2 Avez-vous eu des refus ?  
.....
- 
- 3 Cela a-t-il permis d'améliorer le délai de la prise de RDV ?  
.....
- 
- 4 L'astreinte médicale a-t-elle été soulagée grâce au protocole ?  
.....
- 
- 5 Pour vous l'organisation a-t-elle été difficile à mettre en place ?  
.....
- 
- 6 Des difficultés de prise de RDV sont-elles encore d'actualité ?  
.....
- 
- 7 Commentaires  
.....
- 

- SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES
- CENTRE DE VACCINATIONS -

- Questionnaire de satisfaction (protocole de coopération).

- Lors de la prise de rendez-vous :

- Avez-vous reçu les informations nécessaires sur le protocole de coopération lors de la prise de RDV ?

- J Oui L Non

- Vous a-t-on proposé le rendez-vous avec l'infirmière spécialisée en première intention ?

- J Oui L Non

- Grâce à la prise de RDV avec l'infirmière spécialisée, avez-vous pu bénéficier d'une consultation dans des délais suffisants pour votre voyage ?

- J Oui L Non

- A l'arrivée :

- Avez-vous reçu la plaquette d'information sur le protocole ?

- J Oui L Non

- Pensez-vous que l'information a été suffisante à ce sujet ?

- J Oui L Non

- Avez-vous eu le sentiment d'avoir été bien orienté ?

- J Oui L Non

- Consultation :

- Êtes-vous satisfait de la prise en compte et de la durée de cette consultation du voyage effectuée par l'infirmière ?

- J Oui L Non

- Avez-vous été satisfait des conseils spécifiques prodigués par l'infirmière spécialisée ?

- J Oui L Non

- Pensez-vous que le contenu de la consultation sera utile pour votre voyage ?

- J Oui L Non

- Est-ce que l'infirmière a répondu à vos attentes en termes de prévention ?

- J Oui L Non

- Seriez-vous prêt à renouveler cette expérience avec l'infirmière spécialisée lors de vos futurs voyages ?

- J Oui L Non

- Recommanderiez-vous ce protocole à un autre voyageur ou un proche ?

- J Oui L Non

- Autres remarques ou questionnements ?

# Expérience CVI Perpignan

## Evaluation

Standardisation des prises de RDV  
Collaboration coopération de proximité

100 % de satisfaction Délégué vis-à-vis de la Formation suivie

Echange des pratiques  
Réunion SMV  
Formation

100 % de satisfaction des secrétaires

100% COMPLIANCE

Moins de consultation voyage sur l'astreinte médicale  
7/7 Med

7 Alertes pertinentes ont été effectuées auprès du MED

100% Des voyageurs

Evaluation des pratiques  
Minute du voyageur

# Expérience CVI Perpignan

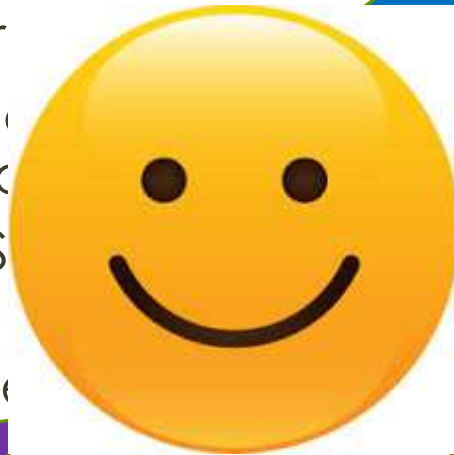
Bilan un an après : Les bénéfices

Régularise  
des situations  
déjà  
existante

**Aux Medecins** : S  
complexe

Cohésion  
déléguant  
/ délégué

e qualité tout en



**Aux hôpitaux** : G  
com

Réponse aux  
besoins  
régionaux  
temps d'attente /2

tâche plus

IDE  
Compétence  
reconnue

par les médecins  
des actes déro  
universitaires

# Expérience CVI Perpignan

## Bilan un an après : Les limites

- Ce n'est pas la solution face à la rareté médicale !
- Le protocole est lié à un site et un déléguant donné
- Absence de reconnaissance de statut experte

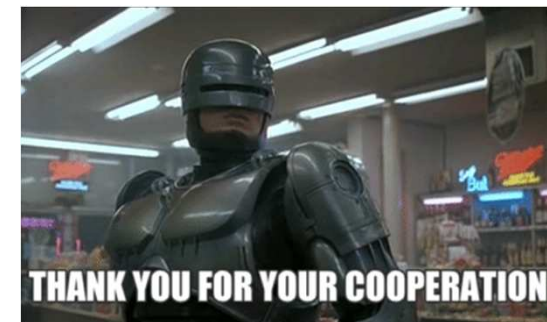
## Axes de réflexion

- Etendre le protocole pour uniformiser les pratiques en Médecines des voyages.
- Créer un groupe de réflexion au sein de la SMV pour contribuer à une reconnaissance concrète de ce type d'activité.

# Merci de votre attention !

Merci à toute l'équipe du CVI –SMIT PERPIGNAN

- Déléguant : Docteur Hugues AUMAÎTRE
- Délégué : Mélisande ROY
- Cadre supérieur de Santé : Cyril Bride
- Cadre de Santé : Yvelise CROUCHANDEU
- Technicienne : Frédérique ROUSTANT
- Secrétaire Médicale : Laeticia PINHERO



Et un grand Merci à Olivier BOUCHAUD